

TRANSPORT SCOLAIRE - ANNÉE 2026/2027 Formulaire d'inscription

Ce formulaire d'inscription est destiné aux familles des élèves qui n'ont pas pu s'inscrire via le site internet transports.bourgognefranche-comte.fr et qui souhaitent faire une demande de transport scolaire pour l'année 2026/2027.

Afin de faciliter l'accès aux transports scolaires dès la rentrée de septembre, il est conseillé de s'inscrire avant le 10 juillet 2026. Au-delà de cette date, les inscriptions restent possibles.

La demande sera instruite par l'Unité Territoriale de la Côte-d'Or selon le règlement des transports scolaires.

Merci de remplir les champs du formulaire en lettres majuscules. Tout document illisible ou incomplet ne pourra être traité.

Cadre réservé à l'administration :

N° de dossier :

LE REPRÉSENTANT DE L'ÉLÈVE

Représentant légal Famille d'accueil ou établissement spécialisé Tiers digne de confiance

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse e-mail (OBLIGATOIRE) :

Cette adresse est utile pour vous connecter à votre compte transport, consulter vos demandes en cours ou renouveler vos demandes de transports les années suivantes via : transports.bourgognefranche-comte.fr. Elle peut être utilisée également dans le cadre d'une communication liée aux transports scolaires.

Téléphone (portable de préférence) :

J'autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté à utiliser ce numéro de téléphone et à m'envoyer un SMS en cas de perturbation du réseau

ENFANT EN RÉSIDENCE ALTERNÉE (parents divorcés ou séparés)

Indiquer impérativement le nom, le prénom, la date de naissance et l'adresse de l'autre parent

Civilité : Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal : Commune :

Adresse e-mail (OBLIGATOIRE) :

Téléphone (portable de préférence) :

J'autorise la Région Bourgogne-Franche-Comté à utiliser ce numéro de téléphone et à m'envoyer un SMS en cas de perturbation du réseau

L'ÉLÈVE

Nom : Prénom :

Né(e) le : Sexe : F / M

SCOLARITÉ PRÉVUE EN 2026-2027 (compléter ou cocher les cases correspondantes)

Nom de l'établissement :

Commune de l'établissement :

Qualité de l'élève : EXTERNE DEMI-PENSIONNAIRE INTERNE

Classe de l'élève :

(si l'élève est scolarisé en classe SEGPA, découverte, ULIS... merci de le préciser)

1^{ère} langue vivante : 2^e langue vivante :

Autres options / spécialités :

L'élève est-il apprenti ? OUI NON

TRANSPORT(S) DEMANDÉ(S) POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027

1. Trajets aller et retour du point d'arrêt le plus proche du domicile du parent 1 à l'établissement scolaire.
2. Trajets aller et retour du point d'arrêt le plus proche du domicile du parent 2 à l'établissement scolaire, dans le cadre d'une résidence alternée de l'enfant.
3. Trajets du midi (élèves de maternelle et élémentaire uniquement) : de l'établissement à la commune du lieu de restauration (sous condition de son existence).
Commune du lieu de restauration :

AUTRES TRANSPORTS DEMANDÉS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE 2026-2027 (ÉLÈVES DE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE UNIQUEMENT)

Par défaut, le trajet demandé est le trajet domicile – établissement. Néanmoins pour répondre à des besoins de déplacement autres que ceux pris en charge depuis le domicile de référence (assistante maternelle – établissement, garderie-établissement...), la Région accorde aux familles la possibilité de solliciter une seconde demande de transport. Celle-ci pourra être accordée à titre payant selon les modalités définies par le règlement régional des transports scolaires. Si vous souhaitez bénéficier de cette possibilité, veuillez cocher la case 1 du précédent paragraphe et la case 4 ou 5 ci-dessous.

Dans le cas où vous ne souhaiteriez pas payer ce second trajet et substituer le domicile de l'assistante maternelle / garderie / tiers de confiance à votre domicile, un seul trajet à titre gratuit pourra être attribué, à condition que l'ensemble des critères de l'élève ayant droit soit respecté. Dans ce cas de figure cochez ci-dessous, le trajet demandé (case 4 ou 5).

4. Trajets aller et retour du point d'arrêt le plus proche du domicile d'un tiers digne de confiance (assistante maternelle, membre de la famille...) à l'établissement scolaire.

Si vous souhaitez demander ce type de trajet, merci de renseigner les nom, prénom et adresse complète du tiers digne de confiance :

.....
.....

5. Trajets aller et retour du point d'arrêt le plus proche de la garderie ou du centre périscolaire à l'établissement scolaire.

Si vous souhaitez demander un trajet garderie – établissement, merci de renseigner la commune de la garderie ou du centre périscolaire :

.....

En transmettant ce document, je certifie l'exactitude des renseignements et avoir pris connaissance des règles relatives à la sécurité et à la discipline, applicables sur le réseau MOBIGO de la Région Bourgogne-Franche-Comté. Le règlement régional des transports scolaires est disponible dans son intégralité sur le site internet de la Région.

Date et signature obligatoires pour les formulaires
imprimés et envoyés par courrier

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
DIRECTION DES MOBILITÉS ET DES INFRASTRUCTURES
UNITÉ TERRITORIALE DE LA CÔTE-D'OR
17 BOULEVARD DE LA TRÉMOUILLE
CS 23502 - 21035 DIJON CEDEX
Tél. : 03 80 44 41 60 – adresse e-mail : transports21@bourgognefranchecomte.fr
Site internet : www.bourgognefranchecomte.fr/transports-scolaires-en-cote-dor

La Région Bourgogne-Franche-Comté met en oeuvre un traitement informatique de données à caractère personnel destiné à gérer les droits au transport scolaire, dans le cadre d'une mission de service public. Ce traitement permet le suivi de votre demande et de votre dossier après instruction.
Conformément à la réglementation en matière de prescription, votre demande est conservée pendant la durée de la scolarité ouvrant droit au service.
Conformément au règlement général sur la protection des données (RGPD) du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'interrogation, d'accès, de rectification, d'effacement et d'opposition pour motifs légitimes ainsi que du droit de formuler des directives spécifiques et générales concernant la conservation, l'effacement et la communication de vos données post-mortem. Ces droits peuvent être exercés par voie postale (Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction des mobilités et des infrastructures, 4 Square Castan CS 51857 25301 Besançon Cedex) ou par voie électronique (transports21@bourgognefranchecomte.fr).